

RAPPORT D'ÉVALUATION

Plan de réussite actualisé 2021-2026

du Collège O'Sullivan de Québec

Mars 2024



Québec, le 29 avril 2024

Monsieur Jean-Bertin Gingras
Directeur général
Collège O'Sullivan de Québec
840, rue Saint-Jean
Québec (Québec) G1R 1R3

Objet : Plan de réussite 2021-2026 – Actualisation

Monsieur le Directeur général,

Lors de sa réunion du 14 mars 2024, la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance de la version actualisée du *Plan de réussite 2021-2026* du Collège O'Sullivan de Québec adoptée par son conseil d'administration le 24 août 2023. Dans son rapport d'évaluation de la version précédente du plan, adopté en février 2022, la Commission avait jugé que le plan ne comprenait pas tous les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité. Aussi, la Commission recommandait au Collège « d'inclure dans son plan de réussite un mécanisme de suivi des résultats et les responsabilités qui y sont rattachées ».

Dans la version actualisée de son plan, le Collège a ajouté une section intitulée « Mécanismes de suivi des résultats » où sont décrits quatre mécanismes nouvellement mis en place. La Commission note que de ces 4 mécanismes, 2 sont plus particulièrement propices au suivi des résultats, soit ceux concernant la gestion des plans de travail et des bilans annuels par programme et le suivi annuel d'un tableau de bord des principaux indicateurs de réussite. En outre, le plan comporte des indications quant aux responsabilités associées à ces mécanismes. Considérant ce qui précède, la Commission estime que le Collège a donné des suites satisfaisantes à sa recommandation. Celle-ci est donc levée.

Par ailleurs, la Commission avait suggéré au Collège d'inclure dans son plan de réussite le mécanisme qu'il entend mettre en œuvre afin d'assurer le suivi des actions prévues au plan. La mise en place d'un Comité permanent de la réussite, notamment, va en ce sens. La Commission considère que le Collège a tenu compte de cette suggestion. Enfin, la Commission avait suggéré au Collège de

s'assurer que son plan de réussite établisse une meilleure adéquation entre les défis et les objectifs, d'une part, et l'analyse des caractéristiques de sa population étudiante et les obstacles à la réussite, d'autre part. Elle note que le Collège n'a pas tenu compte de cette suggestion, c'est pourquoi elle la réitère.

La Commission juge que la version actualisée du *Plan de réussite 2021-2026* du Collège O'Sullivan de Québec **comprend désormais les éléments essentiels susceptibles d'en assurer l'efficacité.**

Veuillez prendre note que ce rapport sera rendu public sur le site Web de la Commission.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, mes salutations distinguées.

Le président,

Original signé

Denis Rousseau

c. c. M^{me} Geneviève Gingras, directrice des études par intérim